



Conseil économique et social

Distr. : Générale
24 février 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire

**Examen des questions relatives à l'appareil
subsidaire de la Commission, y compris les activités
des institutions régionales de la CESAP: technologies
de l'information et de la communication**

Rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement

Note du secrétariat

Résumé

Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de communication pour le développement (CAPFTIC) a pour mission de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des membres et membres associés de la CESAP afin de les aider à mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de leur développement socioéconomique. Conformément à ce mandat, les activités du Centre s'articulent autour de trois piliers interdépendants: la formation; les services consultatifs; et la recherche et le partage des connaissances. Le présent rapport passe en revue les résultats des principales activités du CAPFTIC au cours de la période considérée, résume le programme du travail du Centre pour la période suivante, et décrit brièvement sa situation administrative et financière.

L'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics est un programme de formation phare du CAPFTIC. Elle a pour objet de renforcer les capacités des dirigeants et des hauts fonctionnaires afin d'intégrer l'utilisation des TIC dans les programmes et politiques de développement. Le programme, qui a été introduit dans 18 pays, a été rapidement développé en partenariat étroit avec ministères, centres nationaux de formation, autres organismes des Nations Unies et organisations internationales, réseaux universitaires et entités de la société civile. Au cours de la période considérée, il a été lancé dans cinq nouveaux pays, dont trois ayant des besoins particuliers. Le contenu du programme de l'Académie a par ailleurs été traduit en trois langues dans la région Asie-Pacifique, et une version africaine a été élaborée et mise en place par la Commission économique pour l'Afrique. Signe de la large adoption du programme sur le terrain, les partenaires du CAPFTIC ont organisé de leur propre initiative 20 ateliers sous l'égide de l'Académie au cours de la période considérée. Si l'on tient compte des inscriptions aux cours dispensés par le campus virtuel du Centre, qui propose les modules de l'Académie sous forme de téléapprentissage, plus de 8 000 personnes ont participé à ce jour

aux 87 ateliers de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement aux activités de formation et autres manifestations organisées par le CAPFTIC. C'est ainsi que s'est accru le rôle du CAPFTIC en tant que centre régional de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement.

Le CAPFTIC élabore actuellement deux nouveaux modules pour l'Académie en vue de traiter de questions essentielles du programme de développement mondial, à savoir les TIC pour la gestion des risques de catastrophe (module 9) et les TIC et les changements climatiques, la croissance verte et le développement durable (module 10). L'élaboration de ces modules a fait l'objet de multiples expertises pour veiller à leur haute qualité. De plus, étant donné l'importance que revêt la sensibilisation de la main-d'œuvre de la nouvelle génération aux possibilités offertes par les TIC pour le développement socioéconomique, le CAPFTIC a lancé un nouveau projet visant à renforcer la place des TIC pour le développement dans les programmes d'études universitaires, lequel inclut l'élaboration d'un module de formation aux TIC pour le développement spécialement destiné aux étudiants.

Concernant les services consultatifs, le CAPFTIC a prévu un cadre de suivi et d'évaluation pour le programme de l'Académie, qui dote les partenaires d'un outil pratique leur permettant de cerner les progrès et l'impact du programme. À la faveur de ses activités de recherche, le Centre a publié les huit premiers numéros de la série du CAPFTIC intitulée Notes d'information et consacrée aux TIC pour le développement, et les deux premiers numéros de la série du CAPFTIC intitulée Études de cas, afin que les responsables de la région Asie-Pacifique soient mieux informés au moment d'élaborer leurs politiques. Si les Notes d'information ont pour but de faciliter l'accès à des informations sur les grandes questions que les décideurs peuvent se poser à propos des TIC pour le développement, les Études de cas fournissent des analyses, des compilations des meilleures pratiques et des études de cas sur divers aspects en la matière. Environ 2 500 exemplaires de ces publications ont été diffusés en ligne et hors ligne avec le soutien actif des partenaires de l'Académie. Le CAPFTIC a également continué de proposer davantage de ressources d'information sur les TIC pour le développement par le biais du Centre de collaboration électronique (e-Co Hub), sa plate-forme de partage de connaissances en ligne, qui a accueilli plus de 32 000 visiteurs différents à ce jour.

Au cours de la période considérée, le Conseil d'administration du CAPFTIC à sa cinquième session ainsi que le Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP à sa deuxième session se sont félicités des programmes et services de renforcement des capacités du CAPFTIC en matière de TIC pour le développement. De plus, à sa soixante-sixième session, la Commission, par la résolution 66/14, a prolongé la poursuite des activités du Centre au-delà de son mandat initial de cinq ans. Se fondant sur les enseignements tirés de l'exécution du programme depuis sa création et sur la forte demande de ses services exprimée par les États membres, le CAPFTIC a élaboré une stratégie opérationnelle détaillée (2011-2016) pour orienter son travail au cours de la prolongation de ses activités. La stratégie opérationnelle du CAPFTIC a aussi reçu l'appui du Conseil d'administration.

Dans le cadre de son programme de travail pour la prochaine période, le CAPFTIC continuera d'adopter une approche intégrée dans l'ensemble de ses trois piliers programmatiques de sorte qu'ils renforcent mutuellement leur impact. En matière de formation, le CAPFTIC veillera à renforcer son programme phare que constitue l'Académie, en s'appuyant sur le principe de l'appropriation des programmes par les pays. Une collaboration avec les universités ouvertes et les organismes d'apprentissage à distance sera mise en place pour atteindre un plus grand nombre de personnes au moyen de la plate-forme d'apprentissage en ligne. Les services consultatifs du Centre s'attacheront aux évaluations des besoins actuels ainsi qu'à la localisation et à l'adaptation déterminées par les partenaires afin de garantir la pertinence du contenu de la formation, tandis que ses activités de recherche et de partage des connaissances favoriseront la collecte et la diffusion des meilleures pratiques – en ligne et hors ligne – entre les partenaires. Le Centre donnera aussi la priorité au développement des partenariats avec les États membres, les autres organismes des Nations Unies et les organisations internationales, les universités, la société civile et les entités du

secteur privé. Cela permettra d'accroître la portée et de renforcer l'impact des initiatives de renforcement des capacités entreprises par le Centre dans le domaine des TIC pour le développement.

Concernant les questions administratives et financières, le CAPFTIC entamera la nouvelle phase de ses activités après mai 2011. Étant donné la demande croissante de services et de programmes de renforcement des capacités fournis par le Centre en matière de TIC pour le développement, l'un des principaux problèmes à résoudre est celui de ses ressources humaines limitées.

Table des matières

	Page
I. Résultats obtenus au cours de la période considérée	3
II. Résumé du programme de travail pour la prochaine période à l'examen	7
A. Formation.....	8
B. Services consultatifs.....	10
C. Recherche et partage des connaissances	10
III. Questions administratives et financières.....	11
A. Questions financières.....	11
B. Questions relatives aux ressources humaines	12
IV. Questions portées à l'attention de la Commission	12
Annexes	
I. Contributions en 2009-2010	14
II. État des comptes	15
III. Rapport du Conseil d'administration sur sa cinquième session.....	16

I. Résultats obtenus au cours de la période considérée

1. Au cours de la période considérée, le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de communication pour le développement (CAPFTIC) a développé des activités programmatiques particulièrement intégrées au titre de ses piliers que sont la formation, les services consultatifs, et la recherche et le partage des connaissances. Il a consolidé sa position de centre régional de renforcement des capacités et de partenaire de choix des États membres, tout en multipliant les partenariats avec les parties prenantes concernées et les activités d'information auprès d'elles. Le Centre a aussi élaboré une stratégie opérationnelle détaillée pour orienter ses activités au cours des cinq prochaines années.

2. Dans le cadre du pilier formation, le CAPFTIC a fait des efforts concertés pour répondre à la demande croissante de services de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement dans la région, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers, par l'extension du programme phare de son Académie. Le programme comprend un cycle de formation aux TIC pour le développement en huit modules (bientôt 10), qui va des questions de base à des sujets plus complexes dans ce domaine. Depuis son lancement en juin 2008, le programme a pris rapidement de l'ampleur, et a été déjà introduit dans 18 pays de la région

Asie-Pacifique en partenariat stratégique avec tout un éventail de structures telles que ministères, établissements nationaux de formation, organisations nationales, réseaux universitaires et entités de la société civile. Le programme d'études de l'Académie a été traduit en trois langues et sa traduction en six autres langues est en cours. Ce programme a aussi été incorporé dans les cadres nationaux de renforcement des capacités de nombreux pays, garantissant ainsi sa durabilité à long terme.

3. Depuis la soumission du rapport relatif à la période précédente, le CAPFTIC organise cinq ateliers de l'Académie à l'échelon national dans de nouveaux pays (Cambodge, Inde, Myanmar, Ouzbékistan et Viet Nam), pour répondre aux besoins de renforcement des capacités des dirigeants et des hauts fonctionnaires en matière de TIC pour le développement. Des ateliers nationaux de l'Académie se sont aussi tenus en Indonésie et au Timor-Leste. Au niveau régional, le CAPFTIC a organisé un atelier de l'Académie en ligne sur le thème « changements climatiques et TIC », avec des experts de cinq pays, et un grand atelier régional de formation des formateurs en vue de constituer un réservoir de spécialistes-conseils locaux pour la présentation des modules 9 et 10 aux niveaux national et sous-régional. Vingt autres ateliers et manifestations de l'Académie ont été organisés de leur propre initiative par les partenaires du CAPFTIC, signe de la large adoption du programme sur le terrain. Afin que le contenu des modules de l'Académie conserve son actualité et sa pertinence pour les utilisateurs ciblés, le module 4, intitulé « Tendances des TIC intéressant les responsables publics » a été mis à jour durant cette période pour tenir compte des progrès techniques les plus récents accomplis en la matière. Étant donné la nécessité d'utiliser les TIC pour résoudre les problèmes importants posés par les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe, le CAPFTIC élabore également deux nouveaux modules pour l'Académie, à savoir le module 9 (les TIC pour la gestion des risques de catastrophe) et le module 10 (les TIC et les changements climatiques, la croissance verte et le développement durable). Les deux modules sont élaborés à partir de consultations avec les représentants des gouvernements et des spécialistes de la question afin de veiller à leur haute qualité, et ils devraient être finalisés prochainement.

4. Le programme de l'Académie a obtenu l'appui d'un certain nombre de donateurs, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque asiatique de développement et l'Union européenne, lequel a permis son extension rapide. Étant donné sa pertinence dans divers contextes de développement, l'Académie a été introduite en Afrique par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique pour le renforcement des capacités des TIC pour le développement dans cette région qui comprend plus de 50 États membres. Des efforts sont en cours pour introduire le programme en Asie occidentale et en Amérique latine, en partenariat avec les commissions régionales des Nations Unies respectives.

5. Le campus virtuel du CAPFTIC, version d'apprentissage à distance et en ligne de l'Académie, a continué d'élargir sa portée durant la période considérée. La plate-forme du campus virtuel a été localisée en langues indonésienne et russe pour accroître son efficacité dans les contextes locaux, et les trois premiers modules du campus virtuel ont été lancés dans les deux langues. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a repris le modèle du campus virtuel afin de rendre accessible une version africaine de l'Académie dans sa région.

6. Outre les activités menées dans la perspective du programme de l'Académie et de la formation liée au campus virtuel, le CAPFTIC a organisé plusieurs manifestations thématiques sur les TIC pour le développement afin de sensibiliser les dirigeants et autres parties prenantes et de renforcer leurs capacités. Au nombre de ces activités, figuraient une session de formation tenue au cours de l'atelier sur l'administration électronique du Forum des îles du Pacifique; une formation des formateurs à l'échelon régional ayant pour thème l'amélioration des services publics par les TIC, en partenariat avec la Banque asiatique de développement et l'Agence nationale de la République de Corée pour la société de l'information; et trois ateliers au niveau national sur le même thème en Mongolie, aux Philippines et au Viet Nam.

7. Pour répondre à la demande continue des partenaires et des États membres dans le domaine de la sensibilisation des jeunes, qui représentent la main-d'œuvre de l'avenir, aux possibilités offertes par les TIC pour la réalisation des objectifs de développement, le CAPFTIC a engagé un nouveau projet intitulé "Renforcer les TIC pour l'éducation au développement dans les établissements d'enseignement supérieur". Le projet vise à renforcer la place des TIC pour le développement dans les programmes d'études des premier et deuxième cycles dans l'intérêt des étudiants et des jeunes, contribuant ainsi à créer un cadre de futurs responsables des TIC pour le développement. Le CAPFTIC a réalisé une évaluation détaillée sur la place occupée aujourd'hui par les TIC pour le développement dans les programmes d'études universitaires afin de recenser les lacunes actuelles. Il a aussi organisé un atelier consultatif régional spécialisé auxquels plus de 70 personnes venues de 30 pays ont participé et réunissant de hauts représentants des ministères de l'éducation, des universités, des organisations partenaires de l'Académie et du secteur privé. L'atelier a été l'occasion de marquer un large consensus sur la nécessité d'accorder une plus grande place aux TIC pour le développement dans l'enseignement. Il a aussi mobilisé l'opinion des parties prenantes en faveur des objectifs du projet, et a présenté et recueilli les avis émis sur le projet d'un nouveau module d'apprentissage des TIC pour le développement destiné aux étudiants des universités, qui serait proposé comme moyen de combler les lacunes des programmes d'études.

8. Conformément à son approche programmatique intégrée, les activités du CAPFTIC en matière de services consultatifs renforcent son action de formation et en bénéficient à la fois. Afin d'assurer que le contenu de la formation corresponde aux besoins nationaux et d'appuyer l'exécution du programme, le Centre a fourni un appui consultatif et technique à ses partenaires dans 23 pays pour l'adaptation du programme de l'Académie, la localisation de son contenu de formation, l'intégration du programme dans les cadres nationaux de renforcement des capacités, et l'obtention de ressources pour son exécution. Au cours de la période considérée, le CAPFTIC a également élaboré un projet de cadre d'évaluation et de suivi pour le programme de l'Académie destiné à cerner l'impact à court, à moyen et à long terme du programme, et à permettre aux partenaires de l'Académie d'entreprendre une exécution plus ciblée et plus axée sur les besoins. Le cadre a été présenté à la deuxième réunion des partenaires de l'Académie pour examen et avis, avant de l'être à la cinquième session du Conseil d'administration du CAPFTIC au cours de laquelle le Conseil s'est félicité de l'initiative. Durant cette période, le CAPFTIC a fourni un appui technique et fonctionnel pour la traduction des modules de l'Académie dans la langue nationale des pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Mongolie, Myanmar et Viet Nam.

9. Le CAPFTIC mène des recherches sur le développement des ressources humaines dans le domaine des TIC pour le développement et fait paraître différentes publications spécialisées pour aider les dirigeants de la région à prendre des décisions plus informées. Les séries Notes d'information et Études de cas du CAPFTIC figurent parmi ces publications. Au cours de la période considérée, les huit premiers numéros des notes d'information, extraites des huit modules de l'Académie, ont paru. Les deux premiers numéros de la série Études de cas, « Renforcer les capacités humaines en matière de TIC pour le développement » et « Les TIC pour la réduction des risques de catastrophe », ont été également publiés. Environ 2 500 exemplaires de ces publications ont été diffusés en ligne et hors ligne avec le soutien actif des partenaires de l'Académie. Les notes d'information ont été traduites en ouzbek et en birman par les partenaires nationaux au cours de la période considérée, en vue de leur diffusion auprès des dirigeants de ces pays.

10. Pour permettre à ses partenaires de partager leur savoir, le CAPFTIC organise des réunions annuelles des partenaires de l'Académie pour un échange de connaissances entre pairs, un partage des meilleures pratiques et un examen de l'évolution future du programme de l'Académie. Le Centre est aussi parvenu à un stade avancé de l'élaboration du Centre de documentation pour les partenaires de l'Académie, plate-forme spéciale en ligne pour l'échange d'information et le réseautage entre les partenaires de l'Académie.

11. Le CAPFTIC n'a cessé de consolider sa position de centre régional pour le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en Asie et dans le Pacifique. À cet égard, le Centre a organisé deux grandes manifestations régionales au cours de la période considérée pour faciliter l'échange de vues et l'apprentissage en matière de TIC pour le développement: la deuxième réunion annuelle des partenaires de l'Académie et un atelier consultatif régional ayant pour thème « Faire des jeunes d'aujourd'hui des responsables des TIC pour le développement de demain ». Les deux manifestations ont mis l'accent sur l'approche inclusive et participative du Centre, et sont allées de pair avec un important effort de sensibilisation aux niveaux national et régional. Le CAPFTIC a aussi soutenu deux autres manifestations importantes: la Réunion régionale des ministres et des hauts responsables des technologies de l'information et de la communication du Pacifique, tenue à Nuku'alofa en juin 2010, et le Forum de la communauté économique asiatique, réuni à Incheon en novembre 2010. À ce jour, le Centre a organisé ou soutenu 87 ateliers, réunions, conférences et autres manifestations en partenariat stratégique avec les organisations nationales, sous-régionales et internationales. En outre, la formation dispensée par le Centre, les autres manifestations ou conférences et les inscriptions aux cours en ligne du campus virtuel ont concerné plus de 8 000 participants de 120 pays et territoires.

12. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation à l'importance du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement dans la région Asie-Pacifique, et d'information des parties concernées, le CAPFTIC a recouru à différents médias pour promouvoir son action en ligne et hors ligne. Le site Web du CAPFTIC, qui offre une information détaillée sur tous les aspects des activités du Centre, avait été consulté par 94 220 visiteurs uniques de 210 pays et territoires différents au 31 décembre 2010. La ressource en ligne que constitue le Centre de collaboration électronique du CAPFTIC (e-Co Hub) a continué de mettre en valeur le rôle joué par le Centre en matière de partage de connaissances sur les TIC pour le développement et en tant que centre de

réseautage avec plus de 32 000 visiteurs uniques à ce jour. Le CAPFTIC a également contribué à trois publications de référence : *Tomorrow Today*, *Digital Outreach for a Better Future* et *Asia-Pacific Disaster Report*, produites par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Stratégie internationale de réduction des catastrophes (SIRC) de la CESAP respectivement. Le CAPFTIC a publié jusqu'à présent plus de 80 communiqués de presse, et on compte 149 exemples de couverture médiatique sur le Centre et ses activités dans de nombreux quotidiens nationaux et régionaux. Les médias en ligne spécialisés dans le développement et les TIC s'intéressent régulièrement au CAPFTIC et à ses activités. Une autre initiative du CAPFTIC, destinée à mieux faire connaître ses activités au cours de la période considérée, a été la mise au point d'une exposition itinérante conçue pour être utilisée à l'occasion de manifestations et de forums importants afin de montrer tout un ensemble de produits didactiques, de publications de recherche, et de vidéos promotionnelles.

13. Notant les bonnes performances du CAPFTIC, la Commission, dans sa résolution 66/14, a prolongé les activités du Centre au-delà de son mandat initial de cinq ans. Parmi les mesures de suivi, le CAPFTIC a élaboré une stratégie opérationnelle détaillée (2011-2016) pour orienter ses cinq prochaines années d'activité. L'élaboration de la stratégie a comporté la préparation d'un plan d'action détaillé, la synthèse des enseignements tirés, une analyse de la demande de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement dans la région et la consultation des partenaires. Elle a été l'occasion d'aborder toute une série de questions, telles que le renforcement des activités essentielles du CAPFTIC, le développement du rôle du Centre en tant que mécanisme de coopération multilatérale, la promotion des activités d'information, ainsi que la création et l'entretien de partenariats stratégiques.

14. La cinquième session du Conseil d'administration du CAPFTIC s'est tenue à Bali (Indonésie) les 1^{er} et 2 décembre 2010 et les représentants de la totalité des neuf pays membres y ont assisté. Le Conseil s'est vivement félicité des programmes et des services de renforcement des TIC pour le développement fournis par le CAPFTIC, et a appuyé tant le plan de travail annuel du Centre pour 2011 que son projet de stratégie opérationnelle (2011-2016). Le Conseil a salué l'accent mis actuellement par le Centre sur l'instauration de partenariats stratégiques.¹ En outre, la deuxième session du Comité sur les technologies de l'information et de la communication de la CESAP s'est également tenue au cours de la période considérée. Le Comité a été très satisfait des activités du CAPFTIC et a exprimé son ferme soutien à ses programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement (voir E/ESCAP/67/9).

II. Résumé du programme de travail de la prochaine période suivante

15. Depuis sa création en juin 2006, le CAPFTIC a engrangé une expérience précieuse dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution des programmes de TIC pour le développement destinés à renforcer les capacités humaines. Pour la conception du programme de travail de la prochaine période, le Centre s'est donc inspiré des principes essentiels suivants :

¹ Pour le rapport du Conseil d'administration, voir l'annexe III.

a) Il conviendrait d'adopter une approche à la fois axée sur la demande, intégrée et bien ciblée afin que les interventions figurant au programme répondent aux besoins actuels des États membres et aient des effets durables et à long terme ;

b) Étant donné la diversité de la région Asie-Pacifique, il est important de localiser et d'adapter les programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement et le contenu de la formation de manière à ce qu'ils répondent aux contextes locaux particuliers et puissent être mieux assimilés par les bénéficiaires de la formation ;

c) Il faut encourager l'appropriation par les pays des programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en vue d'en assurer le succès. On peut y parvenir en créant un réseau de porte-drapeaux de ces programmes, qui soient capables et vraiment désireux de prendre en charge leur exécution à l'échelon local ;

d) Le partage des enseignements et des meilleures pratiques dans le domaine du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement sont nécessaires pour combler les écarts de connaissances, et pour optimiser les résultats obtenus avec les ressources investies par le CAPFTIC et ses partenaires.

16. Portant de ces principes, le CAPFTIC a élaboré son programme de travail pour la prochaine période, comme exposé ci-après. Le programme a été présenté à la cinquième session du Conseil d'administration du CAPFTIC et à la deuxième session du Comité des technologies de l'information de la communication de la CESAP.

A. Formation

17. Au cours de la prochaine période, les activités menées par le CAPFTIC au titre du pilier formation auront pour principal objet de répondre aux besoins de renforcement des capacités, en constante évolution, des États membres de la région afin de combler la fracture numérique et de tirer parti efficacement du potentiel offert par les TIC pour réaliser les objectifs de développement nationaux. Cette réponse contribuera à la réalisation escomptée d) du sous-programme 5 du cadre stratégique de la CESAP pour la période 2010-2011,² à savoir l'amélioration des capacités institutionnelles dont disposent les États membres de la CESAP pour utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique.

18. Conformément à la feuille de route établie dans sa stratégie opérationnelle sur cinq ans, le CAPFTIC visera à renforcer le programme de l'Académie dans les États membres qui l'ont déjà lancé en assurant une formation axée sur un plus grand nombre de modules, en aidant à l'adaptation des contenus, en y associant un recueil d'études de cas locaux pour une meilleure adéquation aux particularités nationales en développant le réservoir des spécialistes-conseils locaux à des fins de durabilité à long terme, et en aidant les partenaires à étendre le programme aux niveaux de l'administration provinciale ou locale ainsi qu'en tenant compte d'autres groupes cibles. Dans le cadre de ce processus, le CAPFTIC adoptera une approche à plusieurs niveaux pour chaque État membre

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1), programme 15.*

afin de tenir compte des divers stades d'avancement du programme de l'Académie dans les différents pays. Pour les États membres qui sont sur le point de lancer le programme, le CAPFTIC encouragera l'identification de portedrapeaux nationaux qui guideront les activités au niveau national, fournira des conseils en vue de déterminer la portée et le groupe cible de la formation, aidera à concevoir un programmes d'études approprié et mettra en place une stratégie de promotion. Les versions récemment localisées des modules de l'Académie seront largement utilisées. En fonction de la demande nationale et de la disponibilité des ressources, on étudiera la possibilité d'autres localisations dans le cadre d'une approche privilégiant la contribution des partenaires.

19. A l'ère de l'interconnexion numérique et de la mondialisation, une bonne compréhension des aspects techniques des TIC, de la gouvernance de l'Internet et de la sécurité de l'information, qui sont les thèmes du volet technique des modules de l'Académie (modules 4-7), est essentielle pour permettre aux dirigeants des pays en développement d'adopter des positions éclairées dans les instances internationales. De plus, il faut être conscient de l'importance de questions comme la cybersécurité eu égard à l'utilisation croissante des technologies de l'information sur le plan économique et commercial, et de la nécessité de se prémunir contre les pertes socioéconomiques liées aux atteintes à la sécurité de l'information. Comme le programme de l'Académie se développe de mieux en mieux dans beaucoup de pays, on dispose aussi d'une capacité accrue d'utilisation de contenus relativement plus techniques. Par conséquent, au cours de la prochaine période, le CAPFTIC prévoit de donner la priorité à la formation sur les modules du volet technique, à savoir le module 4 (Tendances des TIC intéressant les responsables publics), le module 5 (Gouvernance de l'Internet), le module 6 (Sécurité et confidentialité des réseaux et des informations), et le module 7 (Gestion théorique et pratique des projets concernant les TIC).

20. Étant donné l'importance du renforcement du réservoir de spécialistes-conseils locaux pour le programme de l'Académie, le CAPFTIC continuera à organiser des formations de formateurs aux niveaux national et sous-régional, en collaboration avec les institutions partenaires nationales et sous-régionales.

21. Le CAPFTIC renforcera l'exploitation du potentiel de la plate-forme d'apprentissage en ligne du campus virtuel pour élargir la portée du programme de l'Académie. On ajoutera à la plate-forme le contenu des nouveaux modules de l'Académie et, si nécessaire, on mettra au point des versions localisées. Le CAPFTIC entreprendra aussi des efforts en vue de collaborer avec les universités ouvertes et les établissements de télé-enseignement de divers pays de la région Asie-Pacifique afin d'étudier les possibilités d'offrir des cours du campus virtuel aux étudiants dans le cadre des programmes actuels des établissements. Cela devrait accroître considérablement la portée de la formation aux TIC pour le développement à l'échelon national. Des partenariats de cette nature peuvent aussi répondre à la nécessité de doter les bénéficiaires de la formation d'une certification de formation commune et dûment agréée localement. Le CAPFTIC envisage aussi de donner la priorité à la création d'un réseau de l'Académie inclusif et interactif entre le Centre, les auteurs des modules de l'Académie, les partenaires de cette dernière, les animateurs et conseillers en ligne, les apprenants du campus virtuel et ses utilisateurs potentiels.

22. Vu les progrès accomplis dans le cadre de son projet sur l'intégration des TIC pour le développement dans l'enseignement universitaires, le CAPFTIC va

réviser le projet de module d'apprentissage des TIC pour le développement destiné aux universités en s'appuyant sur les observations formulées lors d'un récent atelier consultatif régional de spécialistes-conseils. Un certain nombre de pays se sont par ailleurs déclarés disposés à accueillir la phase pilote de mise en œuvre du nouveau module, laquelle fournira des informations utiles. Le CAPFTIC poursuivra l'élaboration de la stratégie du projet et entreprendra des activités de promotion soutenues auprès des dirigeants pour faciliter le lancement de cette initiative au niveau national, en utilisant le réseau des partenaires et porte-drapeaux nationaux de l'Académie recensés à l'occasion de l'atelier consultatif.

B. Services consultatifs

23. Le CAPFTIC continuera de fournir aux partenaires des services consultatifs afin de renforcer sur le terrain les capacités d'utilisation des TIC pour le développement. Ces services comprendront des consultations sur les initiatives menées localement pour adapter et localiser le programme de l'Académie, et l'intégrer aux cadres nationaux de renforcement des capacités. Le travail d'élaboration du projet de cadre de suivi et d'évaluation pour le programme de l'Académie sera poursuivi en consultation avec les partenaires de cette dernière. En outre, le CAPFTIC s'emploiera à répondre à la nécessité de faire parvenir aux partenaires de l'Académie le financement fourni par les donateurs pour le lancement à l'échelon national des programmes de formation aux TIC pour le développement. Dans ce contexte, le CAPFTIC s'efforcera de jouer un rôle constructif d'intermédiaire en mettant en relation les organisations des donateurs potentiels et les partenaires de l'Académie.

C. Recherche et partage des connaissances

24. Au cours de la période suivante, les activités de recherche et de partage de connaissances du CAPFTIC viseront à compléter le corpus de connaissances des dirigeants et autres parties concernées par les TIC pour le développement, à favoriser l'échange des meilleures pratiques et à promouvoir le réseautage. Dans cet esprit, le CAPFTIC continuera à publier de nouveaux numéros de la série Notes d'information sur les TIC pour le développement, extrayant des principes de politique générale des plus récents modules de l'Académie. Le Centre envisage aussi de publier un nouveau numéro de la série Études de cas sur les TIC pour le développement et un recueil d'études de cas concernant différents pays. Il prévoit également d'entreprendre un suivi et une évaluation des projets sur les TIC pour le développement. Les ressources du Centre de collaboration électronique, la plate-forme de partage des connaissances du CAPFTIC sur les TIC pour le développement, seront augmentées, et on étudiera la possibilité d'incorporer des liens avec d'autres plates-formes et portails axées sur les TIC ou le développement pour une portée plus large.

25. De plus, le CAPFTIC élabore actuellement un répertoire des centres de formation aux TIC pour le développement afin de promouvoir entre les parties prenantes en la matière dans la région une collaboration au niveau des projets, du réseautage et du partage des connaissances. Il travaille aussi à une compilation des termes usuels des TIC à l'usage des dirigeants qui sera un ouvrage de référence particulièrement utile aux fonctionnaires. Ces deux produits de savoir devraient voir bientôt le jour, et être hébergés par le Centre de collaboration électronique et le Centre de ressources des partenaires de l'Académie pour une diffusion en ligne rapide et peu coûteuse.

26. Le plan de travail pour 2011 a été approuvé par le Conseil d'administration du CAPFTIC à sa cinquième session, tenue en décembre 2010.

III. Questions administratives et financières

A. Questions financières

27. Dans le cadre de l'accord conclu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République de Corée sur le dispositif administratif et financier concernant le CAPFTIC, le Gouvernement de la République de Corée a fourni 7,5 millions de dollars des États-Unis, qui ont été payés en cinq versements de 1,5 million de dollars par an, pour financer les coûts institutionnels et opérationnels du Centre pendant ses cinq premières années d'activité allant jusqu'au 31 mai 2011. Le Gouvernement s'est aussi engagé à mettre des locaux à la disposition du Centre et d'y détacher trois experts à titre gracieux pour appuyer les activités de coopération technique du Centre. De plus, le CAPFTIC a reçu une contribution de 200 000 dollars du Gouvernement de la République de Corée, par l'intermédiaire du Fonds de coopération République de Corée-CESAP, au titre du projet « Renforcer les TIC pour l'éducation au développement dans les établissements d'enseignement supérieur ».

28. En 2010, les contributions des autres membres et membres associés ont été les suivantes :

a)	Bangladesh	5 000 dollars
b)	Inde	10 000 dollars
c)	Macao (Chine)	5 000 dollars

D'autre part, le Gouvernement du Pakistan a promis une contribution de 7 500 dollars.

29. Le CAPFTIC reçoit des contributions en nature de diverses institutions du Gouvernement de la République de Corée pour ses programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement, y compris de la municipalité d'Incheon et de la Commission coréenne des communications. Le Centre a aussi reçu des contributions en nature de partenaires enthousiastes de beaucoup d'autres pays. Ces contributions ont permis le lancement et le développement rapide des diverses initiatives du Centre, en particulier le programme de l'Académie. Par exemple, le CAPFTIC a reçu du Gouvernement indonésien une contribution en nature équivalant à 230 000 dollars pour le programme de 2010 de l'Académie. Les contributions en nature prennent diverses formes, telles que l'aide matérielle, logistique ou en ressources humaines pour l'organisation d'ateliers au niveau national ou sous-régional, et l'assistance pour la localisation ou la traduction des modules de l'Académie.

30. Une autre source de mobilisation des ressources nécessaires à l'extension du programme de l'Académie a été les fonds collectés auprès d'autres donateurs. Les partenaires de l'Académie du CAPFTIC ont bénéficié d'un financement de la Banque mondiale pour un projet en Mongolie, de l'Union européenne pour un projet dans les îles du Pacifique, et du Programme des Nations Unies pour le développement pour des projets au Kirghizistan et en Ouzbékistan. Le CAPFTIC a également mis à profit l'appui de la Banque asiatique de développement par le

biais d'un projet commun d'assistance technique visant à compléter les activités du programme de l'Académie en Mongolie, aux Philippines et au Viet Nam.

31. À la cinquième session du Conseil d'administration du CAPFTIC, en décembre 2010, les membres du Conseil ont décidé que chacun d'eux examinerait la possibilité d'apporter ou d'accroître sa contribution volontaire au Centre afin de permettre à ce dernier de diversifier ses sources de financement.³

B. Questions relatives aux ressources humaines

32. Le personnel du CAPFTIC comprend trois administrateurs (un directeur, un administrateur de programme (hors classe) et un administrateur de programme), trois experts détachés à titre gracieux et trois fonctionnaires d'appui. Pour les programmes de formation du CAPFTIC, les intervenants proviennent de l'extérieur, alors que certains ont été engagés à la faveur de partenariats avec des organismes compétents du Gouvernement de la République de Corée ainsi que du secteur privé. Pour faire face au problème des ressources humaines limitées et continuer à optimiser l'impact de ses programmes, le CAPFTIC a pris des mesures pour assurer l'efficacité de ses activités, telles que la mise en place d'un système de gestion électronique des documents et un intranet. Il utilise aussi des méthodes innovantes en matière de formation telles que la plate-forme en ligne de son campus virtuel. De plus, le CAPFTIC s'emploie activement à établir des partenariats avec les États membres, les centres nationaux de formation, les organismes donateurs multilatéraux et les autres parties prenantes intéressées, de manière à exploiter les synergies et à maximiser tous les efforts entrepris.

33. On observe toutefois une demande croissante de services de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement fournis par le CAPFTIC de la part des membres et membres associés de la CESAP, des centres nationaux de formation, et des autres organismes et commissions régionales du système des Nations Unies. Dans ce contexte, le nombre limité des effectifs entrave considérablement la capacité de répondre à la demande et empêche le CAPFTIC de remplir son rôle de centre régional de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement. De ce fait, on ressent fortement le besoin d'effectifs supplémentaires qui seraient engagés sur des contrats plus durables. Ce même besoin d'effectifs supplémentaires a été signalé dans le rapport sur l'évaluation du Centre (E/ESCAP/66/18).

IV. Questions portées à l'attention de la Commission

34. L'adoption des programmes de formation aux TIC pour le développement au niveau national, une participation renforcée des organisations régionales et sous-régionales, et une promotion appropriée des politiques sont essentielles pour permettre au CAPFTIC de doter ses programmes de développement des capacités humaines en matière de TIC pour le développement d'une plus grande portée et d'une durabilité à long terme. Dans ce contexte, la Commission souhaitera peut-être examiner les questions suivantes et proposer des recommandations au CAPFTIC quant aux solutions à y apporter :

a) Intégration de l'Académie dans les cadres nationaux de renforcement des capacités. Pour la durabilité à long terme de l'initiative de l'Académie au niveau des pays, il est important d'encourager son intégration dans

³ Voir annexe III pour le rapport du Conseil d'administration sur sa cinquième session.

les cadres nationaux de renforcement des capacités. Par exemple, l'adoption des modules de l'Académie dans les cours ordinaires des centres nationaux de formation peut aider à mieux atteindre le groupe cible et à assurer une continuité. Le CAPFTIC sollicite les conseils de la Commission pour ce qui est de mobiliser un soutien national à cette fin ;

b) Identification et engagement des partenaires régionaux et sous-régionaux. Outre les organismes au niveau national, les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle important dans le développement des initiatives du Centre, telles que le programme de l'Académie et le campus virtuel. Elles peuvent fournir des réseaux, des ressources et une expertise très utile pour faciliter l'exécution et l'extension de ces programmes. Le CAPFTIC souhaite donc avoir le soutien de la Commission pour identifier les partenaires régionaux ou sous-régionaux potentiels et assurer une collaboration entre ces organisations partenaires et lui-même ;

c) Promotion des politiques pour un nouveau projet sur l'éducation aux TIC pour le développement dans les universités. Comme il a été noté plus haut, le nouveau projet du CAPFTIC, intitulé « Renforcement de la formation à l'application des TIC pour le développement dans les établissements d'enseignement supérieur », vise à accroître la place accordée aux TIC pour le développement dans les programmes universitaires des premier et deuxième cycles dans la région Asie-Pacifique. L'une des composantes importantes du projet est constituée par les activités de promotion menées auprès des décideurs au sein des ministères de l'éducation et des universités en vue de les sensibiliser à la nécessité de l'éducation aux TIC pour le développement à l'université. Le CAPFTIC sollicite donc l'appui de la Commission pour souligner l'importance des TIC pour le développement dans l'enseignement en tant que question prioritaire dans le programme de développement régional ;

d) Diversification des sources de financement. Les contributions financières accrues faites par les membres et membres associés de la CESAP au CAPFTIC peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la qualité et de la portée des programmes du Centre, et du point de vue de leur durabilité. À sa cinquième session, en décembre 2010, le Conseil d'administration du CAPFTIC a recommandé à la CESAP de développer les sources de financement du Centre et d'examiner cette question durant la soixante-septième session de la Commission. Une des options que la Commission souhaitera peut-être examiner concerne la création d'un fonds commun spécial pour le CAPFTIC dans lequel les contributions de chaque État membre pourraient être déposées. L'ONU peut administrer ce fonds spécial ;

e) Recueil des études de cas. Les États membres et les partenaires de l'Académie se sont déclarés vivement intéressés par une compilation d'études de cas sur les TIC pour le développement (cas de réussite et d'échec) afin de permettre un apprentissage par les pairs. Cette approche est également importante pour promouvoir la coopération Sud-Sud et elle pourrait donner aux États membres l'occasion d'en savoir plus quant aux solutions pertinentes apportées localement aux problèmes communs rencontrés par les programmes de TIC pour le développement. Dans la mesure où cette tâche exige la coopération des parties prenantes aux niveaux national et sous-régional, la Commission souhaitera peut-être conseiller le CAPFTIC pour l'aider à réussir dans cette entreprise.

Annexe I

Contributions en 2009-2010

Tableau 1. Fonds pour l'appui institutionnel - République de Corée/CAPFTIC (I007)

(en dollars des États-Unis)

Pays/Région	2009	2010
République de Corée (municipalité d'Incheon)	999 980	999 980
République de Corée (Commission coréenne des communications)	500 000	500 000
Total	1 499 980	1 499 980

Tableau 2. Fonds pour l'appui institutionnel - JCE/CAPFTIC (I009)

(en dollars des États-Unis)

Pays/Région	2009	2010
Bangladesh	-	5 000
Inde	9 975	10 000
Macao (Chine)	5 000	5 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20 000	-
Total	34 975	20 000

Annexe II

État des comptes

Appui institutionnel et projets de coopération technique,
au 31 décembre 2010

(en dollars des États-Unis)

Donateur	Solde reporté (du 31 décembre 2009)	Ajustement des allocations ^a	Contributions (2010)	Dépenses (2010) ^b	Intérêts perçus (2010)	Solde au 31 décembre 2010 ^c	
Appui institutionnel	Commission coréenne des communications et Municipalité d'Incheon	1 611 851,15	25 071	1 499 980	1 348 729,96	36 132,23	1 824 304,42
	Appui institutionnel – Contribution commune	65 558,69	(25 071)	20 000	0	1 103,12	61 590,81
	Total partiel	1 677 409,84	0	1 519 980	1 348 729,96	37 235,35	1 885 895,23
Projets de coopération technique	Fonds de coopération CESAP-Corée	293 610,34	0	200 000	178 579,15	0	315 031,19
	Total partiel	293 610,34	0	200 000	178 579,15	0	315 031,19
Total	1 971 020,18	0	1 719 980	1 527 309,11	37 235,35	2 200 926,42	

^a Ajustement après publication de l'état financier de fin d'année permettant de déterminer comme il convient l'allocation en 2009.

^b Les dépenses de 2010 comprennent les transferts de fonds de 13% pour les dépenses d'appui au programme et 1% pour les dépenses (24 000 dollars) liées à l'appendice D du contrat pour les quatre experts détachés à titre gracieux auprès du CAPFTIC.

^c Le solde indiqué est déjà entièrement affecté pour couvrir les dépenses des activités programmatiques et opérationnelles du CAPFTIC jusqu'en 2011.

Annexe III

Rapport du Conseil d'administration sur sa cinquième session

I. Recommandations du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration s'est vivement félicité des programmes et services que le CAPFTIC avait mis en œuvre pour renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles des membres et membres associés de la CESAP en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement socioéconomique. Il a salué la décision prise par la Commission, dans sa résolution 66/14, de prolonger les activités du CAPFTIC au-delà de son mandat initial. Le Conseil a également recommandé que davantage d'efforts soient faits pour informer les pays membres des bonnes performances du CAPFTIC afin de rendre les partenaires locaux mieux à même d'accroître la visibilité du Centre au niveau national.

2. Le Conseil d'administration a passé en revue les activités et les réalisations du CAPFTIC depuis la dernière session du Conseil ainsi que son projet de stratégie opérationnelle pour les cinq prochaines années. Il a félicité le Centre pour ses performances et pour l'ardeur dont il avait fait preuve dans son travail. Le Conseil a appuyé la stratégie opérationnelle du CAPFTIC pour 2011-2016 et a adopté le plan de travail du Centre pour 2011. Dans ce contexte, il a recommandé les priorités suivantes: organisation d'ateliers au niveau régional, participation active de responsables de haut niveau, développement du programme de l'Académie au moyen de méthodes adaptées à deux groupes ou niveaux de pays différents, augmentation du nombre d'intervenants, promotion de l'utilisation des modules 4 à 7 de l'Académie, extension de la formation en ligne par le biais du campus virtuel du CAPFTIC, poursuite de l'élargissement du groupe bénéficiaire pour y inclure les jeunes, et collecte et diffusion des études de cas sur les TIC pour le développement. Le Conseil d'administration a aussi appuyé la stratégie du CAPFTIC consistant dans la localisation des modules de formation de l'Académie au moyen de partenariats avec des organismes nationaux.

3. Étant donné les sources limitées de financement du CAPFTIC et la demande croissante pour les services et programmes du Centre, les membres du Conseil d'administration ont convenu que chaque membre examinerait la possibilité d'apporter ou d'accroître sa contribution volontaire au Centre afin de permettre à ce dernier de diversifier ses sources de financement. Le Conseil a recommandé que la CESAP développe les sources de financement au profit du CAPFTIC et que la question soit examinée durant la soixante-septième session de la Commission, qui se tiendra en 2011. De plus, le Conseil a pris acte de l'accent mis actuellement par le CAPFTIC sur l'établissement de partenariats stratégiques avec les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, les banques de développement multilatéral et les universités, et a recommandé une évaluation plus approfondie de tels partenariats dans l'optique de la mobilisation de ressources pour ses programmes régionaux et nationaux.

4. Le Conseil d'administration a salué les efforts et les progrès accomplis par le CAPFTIC en vue d'élaborer un cadre de suivi et d'évaluation générique et flexible pour les initiatives de renforcement des capacités en matière de TIC pour

le développement, telles que le programme de son Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics. Il a souligné la pertinence et l'importance d'un cadre de cette nature pour assurer l'impact et l'efficacité des projets de renforcement des capacités en matière de TIC, et il a soutenu la proposition du CAPFTIC visant à le mettre en œuvre à titre d'expérience pilote. Le Conseil a également noté la demande des pays membres concernant pour une participation au programme du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics ainsi que son nouveau projet destiné à renforcer la place des TIC pour le développement dans les établissements d'enseignement supérieur.

II. Résumé des discussions

5. Le Conseil était saisi des documents suivants : a) rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC (IDD/APCICT/GC(5)/2) ; et b) programme de travail et activités de projet du CAPFTIC (IDD/APCICT/GC(5)/3). Des exposés ont été faits par la Directrice du CAPFTIC, d'autres fonctionnaires du Centre, et par des représentants des partenaires du CAPFTIC d'Indonésie et des Philippines.

A. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC

6. Le Conseil a pris note de quatre points principaux : a) l'historique et la mission du CAPFTIC ; b) l'administration et la gestion du Centre ; c) la situation financière du Centre ; et d) les mesures prises par le CAPFTIC pour accroître la visibilité de ses programmes et activités. Il a été souligné que le CAPFTIC avait été créé en 2006 avec un mandat initial de cinq ans, sa mission consistant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des membres et membres associés de la CESAP quant à l'utilisation des TIC pour le développement socioéconomique. À sa soixante-sixième session, tenue à Incheon (République de Corée) en mai 2010, la Commission a décidé de la continuation des activités du Centre au-delà du 31 mai 2011.^a

7. Le résumé de la situation financière du Centre a fait état des contributions versées par le pays hôte, les autres États membres et les organisations partenaires. Le manque d'effectifs du CAPFTIC et le fait de n'avoir disposé au début que d'une source unique de financement ont ainsi été présentés comme des problèmes nécessitant la consultation du Conseil d'administration.

8. Les représentants du Bangladesh et de la Thaïlande ont déclaré qu'au vu du précieux travail effectué par le CAPFTIC, il fallait n'épargner aucun effort pour assurer un financement approprié de ses activités, y compris une évaluation des possibilités de partenariats avec d'autres organisations et organismes internationaux concernés. Conscient des limites actuelles des sources de financement et de la nécessité de diversifier ces sources, le Conseil d'administration a décidé que ses membres étudieront la possibilité d'apporter ou d'accroître leurs contributions volontaires au Centre. Cela était rendu particulièrement nécessaire par la demande croissante pour les services du CAPFTIC émanant des États membres régionaux.

^a Voir la résolution 66/14 de la Commission, en date du 19 mai 2010.

B. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la quatrième session du Conseil d'administration

9. Le Conseil d'administration a noté les activités de programme du Centre depuis sa quatrième session (voir IDD/APCICT/GC(5)/3), en particulier concernant les quatre recommandations principales adoptées par le Conseil lors de cette session.

10. Le Conseil d'administration a été informé des progrès accomplis au titre des différents piliers de l'action du CAPFTIC, à savoir son rôle de mécanisme multilatéral de coopération, la formation, la recherche et le partage des connaissances, et les services consultatifs. On a également présenté au Conseil le programme phare du CAPFTIC sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement, intitulé Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics (Académie), lequel avait été élaboré et était mis en œuvre à travers un processus inclusif et participatif. Ce programme avait déjà été lancé dans 17 pays de la région Asie-Pacifique.

11. Le Conseil s'est félicité de la prolongation par la CESAP du mandat du CAPFTIC au-delà de mai 2011, ainsi que des conclusions positives du rapport sur l'évaluation externe détaillée du Centre conduite en 2010 (voir E/ESCAP/66/18 et Add. 1). La Directrice du CAPFTIC a remercié le Conseil d'administration pour son ferme appui, qui avait permis d'obtenir ces deux résultats.

12. Le représentant de Sri Lanka s'est félicité de l'appui, des encouragements et des contributions des représentants des États membres à la soixante-sixième session de la Commission, qui avaient abouti à la décision finale de poursuivre les activités du CAPFTIC. Le représentant a remercié la Directrice et les membres du personnel du CAPFTIC pour leur travail acharné et leurs excellents résultats, notant que cela avait été pour beaucoup dans cette décision.

13. Le représentant de la Thaïlande s'est félicité des performances du CAPFTIC depuis sa création. Le représentant de l'Inde a salué le CAPFTIC pour la qualité de son travail et a recommandé que le Centre continue de promouvoir sa visibilité, en particulier dans les pays comme l'Inde qui mettaient en œuvre des projets d'administration en ligne à grande échelle et pourraient utiliser les services du Centre. De plus, il a approuvé la stratégie actuelle du CAPFTIC consistant à avoir des partenariats avec les États membres afin de localiser la formation de l'Académie sur la base du partage des coûts.

14. Les représentants de l'Inde et de la Mongolie se sont déclarés vivement intéressés par le Programme destiné aux jeunes responsables des TIC pour le développement, qui proposait des stages aux étudiants. Les deux représentants ont également fait part de leur intérêt pour le nouveau projet du CAPFTIC destiné à renforcer la place des TIC pour le développement dans les établissements d'enseignement supérieur.

15. Le représentant de la République de Corée a félicité le CAPFTIC pour les résultats impressionnants qu'il avait obtenus en 2010, et a noté avec satisfaction l'intérêt et la volonté dont ont fait preuve les membres du Conseil d'administration pour la promotion de l'utilisation des TIC pour le développement dans la région Asie-Pacifique. Le représentant a formulé le vœu que des partenariats plus solides voient le jour au sein de la région, ce qui contribuerait à faciliter le travail du CAPFTIC.

C. Présentation par le CAPFTIC d'un cadre d'évaluation pour les projets de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement

16. Le Conseil a pris note du nouveau cadre de suivi et d'évaluation que le Centre avait élaboré pour l'Académie, son programme phare de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement. Ce cadre avait été mis sur pied pour répondre à une recommandation faite l'année dernière à la session du Conseil d'administration. Il avait évolué à la faveur d'un processus de consultations approfondies menées par le CAPFTIC et comportant des enquêtes d'évaluation des besoins conduites dans 10 pays, et des discussions avec 30 responsables gouvernementaux, les partenaires de l'Académie et les représentants d'universités de 21 pays.

17. Les membres du Conseil ont reconnu l'urgente nécessité d'élaborer un tel cadre. Le représentant de l'Indonésie a souligné que l'initiative répondait bien aux besoins de son employeur, le Ministère des technologies de l'information de la communication, auquel l'Agence nationale pour la planification du développement (BAPPENAS) et le Ministère des finances avaient demandé de mettre en place un mécanisme d'évaluation en vue d'accéder à d'autres financements pour ses programmes de formation.

18. Le représentant de l'Inde a aussi salué l'initiative de cadre de suivi et d'évaluation. Il a proposé une collaboration entre le Ministère indien des technologies de l'information et de la communication et le CAPFTIC, et a invité le Centre à envisager la possibilité d'assurer la direction de ce cadre en Inde.

D. Présentation des partenaires du CAPFTIC sur leur expérience du lancement du programme de l'Académie

19. Des représentants d'organisations partenaires de l'Académie, à savoir l'Université d'Indonésie et le Conseil du service des cadres de carrière des Philippines, ont rendu compte de leur expérience du lancement du programme de l'Académie.

20. Le représentant de l'Indonésie fait part des diverses réalisations du programme de l'Académie dans son pays, à savoir l'organisation d'un atelier d'expérimentation sur le terrain, deux cycles de formation des formateurs et quatre ateliers nationaux mis sur pied ultérieurement à l'intention des fonctionnaires de l'administration centrale et locale. Il a mis l'accent sur les sentiments exprimés par les stagiaires, concernant notamment l'idée de la participation aux ateliers de membres du corps législatif pour bénéficier d'un soutien de haut niveau, l'organisation d'une formation sur place au niveau des municipalités et l'inclusion de nouvelles matières dans la formation, telles que l'administration et la planification des technologies de l'information ainsi que la sécurité et le piratage informatiques. Pour ce qui est de l'impact du programme, la présentation a relevé les différentes initiatives prises par les stagiaires afin de promouvoir les projets de technologies de l'information dans leur domaine, la collaboration entre les municipalités sur des questions liées aux technologies de l'information, la création d'un forum sur l'administration en ligne par les élèves de l'Académie et la rédaction d'une réglementation en matière d'administration en ligne, et la création de contenus de formation diversifiés exploitant à la fois le matériel et les modules de l'Académie pour les responsables de l'information dans le secteur public. Pour l'avenir, il est prévu de poursuivre le programme de

l'Académie, y compris la formation des responsables publics de l'information à l'aide du module 4 (Tendances des TIC intéressant les responsables publics), du module 5 (Gouvernance de l'Internet) et du module 6 (Sécurité et confidentialité des réseaux et des informations), en mettant en particulier l'accent sur la sécurité informatique. L'incorporation des modules de l'Académie dans un programme de maîtrise à l'Université d'Indonésie figurait aussi parmi les plans d'avenir. La présentation a mis l'accent sur la synergie et la coopération entre le CAPFTIC, l'université d'Indonésie, le Ministère des technologies de l'information et de la communication et les administrations locales en tant qu'importants facteurs de réussite auxquels chaque partenaire avait contribué par leurs ressources en nature ou financière.

21. La représentante des Philippines a présenté le contexte et les étapes à la faveur desquels on avait adopté et adapté l'Académie pour répondre aux besoins des cadres de carrière ou des hauts fonctionnaires aux Philippines. Le Conseil du service des cadres de carrière avait intégré l'Académie dans le programme de formation et de développement de carrière destiné aux fonctionnaires, avait organisé de multiples cours de formation et d'ateliers de l'Académie, et avait intégré les questions sur les TIC dans l'examen d'aptitude des fonctionnaires. Selon des observations empiriques recueillies auprès des anciens étudiants de l'Académie, les connaissances dispensées par le programme ont permis de renforcer la performance opérationnelle des fonctionnaires et d'accélérer le travail dans divers organismes. Pour l'avenir, on envisageait l'adaptation aux besoins locaux des futurs modules de l'Académie, le renforcement du suivi et de l'évaluation, l'homologation de la formation de l'Académie au niveau national, et la collecte des meilleures pratiques locales correspondant à l'orientation stratégique du CAPFTIC envisagée pour le programme de l'Académie. La représentante a indiqué qu'une provision avait été créée dans le budget annuel de son département pour le financement d'ateliers réguliers de l'Académie. La présentation a aussi rappelé les principaux résultats de la réunion annuelle des partenaires de l'Académie tenue à Incheon (République de Corée), en novembre 2010, qui a fourni une orientation stratégique aux partenaires de l'Académie concernant le lancement du programme.

E. Présentation sur la stratégie opérationnelle du CAPFTIC (2011-2016)

22. Le Conseil a examiné le projet de stratégie opérationnelle élaboré par le CAPFTIC pour orienter les activités du Centre au cours de la phase commençant le 31 mai 2011. La stratégie opérationnelle couvrait différents aspects, tels que le renforcement des principales activités du Centre, y compris le programme phare que constitue l'Académie, le développement de son rôle de mécanisme de coopération multilatérale, la promotion des actions d'information et de sensibilisation, et l'établissement et le maintien de partenariats stratégiques.

23. Le Chef de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP a indiqué qu'à la deuxième session du Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP, tenue à Bangkok du 24 au 26 novembre 2010, on avait mis l'accent sur l'importance de la cybersécurité, en particulier dans les pays en développement.^b Cela devrait passer par la promotion des modules 4, 5 et 6 de l'Académie, qui traitaient de ces aspects techniques des TIC pour le développement.

^b Voir E/ESCAP/67/9, par. 8, 9 et 57.

24. Le représentant du Bangladesh a insisté sur l'importance prioritaire de l'organisation d'ateliers régionaux, de la participation de responsables de haut niveau et de l'accroissement du réseau de spécialistes.

25. Concernant les stratégies visant à faire intervenir les dirigeants et les hauts fonctionnaires dans la promotion des programmes du CAPFTIC, la représentante du Conseil du service des cadres de carrière des Philippines a fait part de son expérience. Elle a indiqué que des mesures comme celles qui consistaient à identifier un porte-drapeau national, à trouver les meilleures façons d'inciter à participer à la formation – par exemple, en en faisant une obligation légale – et à sélectionner les modules les mieux adaptés aux besoins du groupe cible, s'étaient révélées tout à fait efficaces.

26. Le Conseil d'administration a exprimé son appui à la stratégie opérationnelle du CAPFTIC (2011-2016).

F. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2011

27. Le Conseil d'administration a examiné le projet de plan de travail du Centre pour 2011, qui était conforme à la stratégie opérationnelle (2011-2016). Le plan de travail fournissait une vue d'ensemble des activités liées au lancement et au développement du programme de l'Académie à partir des méthodes adaptées à deux groupes ou niveaux de pays différents. Il contenait également les plans relatifs à l'extension du groupe bénéficiaire des services du CAPFTIC, au renforcement des outils en ligne et hors ligne de partage du savoir, et à la promotion de la coopération régionale dans le domaine des TIC pour le développement.

28. Parmi les défis à relever dans le cadre de l'exécution du projet de plan de travail pour 2011 figuraient la nécessité de constituer une mémoire institutionnelle pour les programmes du CAPFTIC, incluant la compilation et la documentation des études de cas, d'effectuer un suivi et une évaluation efficaces, et d'assurer la durabilité financière des activités liées au lancement du programme de l'Académie. De plus, certaines des questions soumises pour avis au Conseil d'administration ont concerné le choix et la participation durable des partenaires de l'Académie, les stratégies d'intégration de l'Académie dans les cadres nationaux de renforcement des capacités, l'identification des coordonnateurs nationaux du programme destiné aux jeunes responsables des TIC pour le développement, les moyens de promouvoir la plate-forme de téléenseignement du CAPFTIC et les solutions offertes en matière de diversification des sources de financement du Centre.

29. Les plans d'exécution détaillés de l'Académie émanant des pays membres du groupe de niveau I avaient été recueillis par le Centre au cours de la deuxième réunion des partenaires de l'Académie, tenue en novembre 2010, et ont été pris en compte dans le plan de travail général du CAPFTIC pour 2010. Cela avait facilité la coordination entre les plans nationaux et le plan de travail général du Centre.

30. En réponse à un des points soulevés lors de la discussion, le représentant de l'Inde a lui aussi été d'avis que les États membres avaient la possibilité d'utiliser le campus virtuel de l'Académie pour la formation des fonctionnaires sélectionnés pour travailler sur les projets d'administration en ligne, mais a souligné que les plans d'exécution de cette formation devraient être dûment

adaptés aux besoins existants. Reconnaisant l'utilité des modules de l'Académie, le représentant de l'Inde a réaffirmé la nécessité de localiser le programme de l'Académie pour la population de son pays forte de 500 millions de personnes parlant le hindi, ainsi que la volonté de son Gouvernement de financer cette localisation, et a demandé l'appui du CAPFTIC à cet égard. Entre autres suggestions, il a recommandé que le CAPFTIC étudie la possibilité d'élaborer de nouveaux contenus de formation dans des domaines tels que les TIC pour l'agriculture. Il a également préconisé que le Conseil d'administration utilise les moyens de communication électronique pour un dialogue plus fréquent.

31. Le Conseil d'administration a salué le Gouvernement de la République de Corée pour son engagement à continuer d'apporter son appui financier au CAPFTIC au-delà du 31 mai 2011. Les représentants du Bangladesh et de Sri Lanka ont suggéré de bien faire comprendre à la Commission qu'il était important de renforcer les contributions volontaires faites par les États membres au CAPFTIC pour diversifier les sources de financement. Il a été recommandé que cette question soit mise à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission.

32. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du CAPFTIC pour 2011.

G. Date et lieu de la sixième session du Conseil d'administration

33. Le Conseil d'administration a pris note en s'en félicitant de l'offre faite par le Gouvernement indien d'accueillir sa prochaine session en 2011.

H. Questions diverses

34. Aucune autre question n'a été soulevée.

I. Adoption du rapport

35. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 20 décembre 2010.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

36. La cinquième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) s'est tenue les 1^{er} et 2 décembre 2010, à Bali (Indonésie).

37. Dans sa déclaration liminaire, prononcée par le Chef de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP, la Secrétaire exécutive a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration du CAPFTIC et a remercié le Ministère indonésien des technologies de l'information et de la communication d'accueillir la cinquième session et d'organiser, en collaboration avec l'Université d'Indonésie, l'atelier national de l'Académie, qui se tenait parallèlement à la session du Conseil d'administration. Elle a indiqué que la création de capacités

humaines et institutionnelles dans le domaine de l'utilisation des TIC pour le développement socioéconomique était essentielle pour que la région Asie-Pacifique réalise les Objectifs du Millénaire pour le développement et parvienne à un développement durable. Dans ce contexte, elle a réaffirmé que la CESAP était résolue à donner la priorité au renforcement de la connectivité sociale et économique régionale. Elle a informé le Conseil que la Commission, dans sa résolution 66/14 du 19 mai 2010, avait prolongé les activités du Centre au-delà des cinq années initiales, car celles-ci avaient été couronnées de succès. Elle s'est félicitée des réalisations du programme de l'Académie et de la stratégie particulièrement fructueuse adoptée par le CAPFTIC en matière de partenariats. Elle a aussi remercié le Gouvernement de la République de Corée d'avoir accepté de fournir un appui financier au Centre au-delà de 2011, et les autres États membres et partenaires de l'Académie pour le soutien financier et en nature supplémentaire accordé au CAPFTIC et à ses programmes.

B. Participation

38. Douze représentants venus de neuf pays membres du Conseil d'administration ont participé à la session du Conseil d'administration: le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, la Mongolie, la République de Corée, Sri Lanka et la Thaïlande.

C. Élection du bureau

39. Le Conseil a élu M. Udi Rusadi (Indonésie) Président, M. Shankar Aggarwal (Inde) Vice-Président, et M. Amgalanbat Batsuren, (Mongolie) Rapporteur.

D. Adoption de l'ordre du jour

40. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC.
5. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la quatrième session du Conseil d'administration.
6. Présentation par le CAPFTIC d'un cadre d'évaluation pour les projets de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement.
7. Présentation des partenaires du CAPFTIC sur leur expérience du lancement du programme de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics.
8. Présentation sur la stratégie opérationnelle du CAPFTIC (2011-2016).

9. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2011.
 10. Confirmation de la date et du lieu de la sixième session du Conseil d'administration.
 11. Questions diverses.
 12. Adoption du rapport.
 13. Participation à l'atelier national indonésien de l'Académie :
 - a) Visite sur le terrain: Guichet unique – Denpasar ;
 - b) Table ronde et séance de clôture de l'atelier national indonésien de l'Académie.
-